



CABINET
Service communication

Marseille, le mardi 7 avril 2015

REPORT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER ET DE CONCESSION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME DEPOSE PAR ALTEO

Une enquête publique unique, portant sur les demandes des sociétés Altéo et Aluminium Pechiney en vue de mettre un terme aux rejets solides de bauxaline en mer au 31 décembre 2015 et d'autoriser le rejet des effluents liquides issus du process de fabrication à compter du 1er janvier 2016, avait été prévue au printemps 2015.

Afin de prendre en compte les conclusions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), mises en ligne sur leur site, et notamment la demande de prélèvements complémentaires, Michel CADOT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a décidé, en relation avec la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de reporter l'ouverture de l'enquête publique de plusieurs semaines.

Les analyses complémentaires qui seront demandées à Altéo et Aluminium Pechiney porteront notamment sur une campagne de pêche permettant de conclure sur l'impact effectif des rejets sur l'environnement. Ces analyses devront également répondre aux réserves de l'ANSES sur l'impact des rejets actuels et futurs.

Les éléments ainsi collectés seront ensuite intégrés au dossier d'enquête publique pour assurer la complète information de la population.